



AVIS AUX FAMILLES

Bonjour,

Voici les documents nécessaires pour inscrire votre enfant à l'Accueil de Loisirs, à l'ALAE et à la cantine pour la nouvelle année scolaire 2025 - 2026 :

- Fiche d'Inscription Accueil de Loisirs 2025 – 2026,
- Règlement intérieur du Service Enfance et Jeunesse,
- Information sur l'application « eTicket ».

Pour les personnes déjà inscrites sur l'application « eTicket », **merci de bien vouloir mettre à jour :**

- **les renseignements vous concernant ainsi que votre enfant (adresse, numéro de Tél)**
- **les documents à fournir.**

Le dossier est à retourner **complet** au secrétariat Enfance et Jeunesse par papier ou par mail avant la rentrée des classes.



Inscriptions cantine et ALAE du soir pour la semaine de la rentrée
(du 1 au 5 septembre 2025) :

Dernier délai : mercredi 27 août 2025 minuit

Toute l'équipe du Service Enfance et Jeunesse vous souhaite de bonnes vacances et vous attend pour une nouvelle année.....



FICHE D'INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS 3/17 ans

Année Scolaire 2025 - 2026

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom : _____ Prénom (s) : _____ Sexe : M F

Date de naissance : _____ Classe et établissement scolaire : _____

L'enfant a-t-il des allergies ? oui non

ASTHME MEDICAMENTEUSE ALIMENTAIRE Autre : _____

Si oui, préciser les causes de l'allergie et la conduite à tenir : _____

Nom du médecin traitant : _____ Tél. : _____

L'enfant a-t-il des problèmes de santé particulier ? oui non

Si oui à préciser : _____

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique : _____

REPRESENTANT(S) LEGAL(AUX) DE L'ENFANT

Mère :

Nom : _____ Autorité parentale oui non

Prénom (s) : _____ Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Mail : _____

Père :

Nom : _____ Autorité parentale oui non

Prénom (s) : _____ Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Mail : _____

CAF Ariège Autre : Précisez : _____

N° allocataire : _____ Quotient familial : _____

PERSONNE(S) A CONTACTER OU AUTORISEE(S) A RECUPERER MON ENFANT

Nom : _____ Prénom (s) : _____ Tél. : _____

Nom : _____ Prénom (s) : _____ Tél. : _____

Tournez la page SVP

CANTINE SCOLAIRE et/ou CANTINE des Mercredis



Inscription obligatoire en ligne via l'application



Votre enfant fréquentera-t-il la cantine scolaire et/ou la cantine des Mercredis : oui non

Si oui repas : **Normal** ou **Sans porc** ou **Sans viande** ou **Végétarien** ou **PAI**

ALAE du soir



Inscription obligatoire en ligne via l'application



Votre enfant fréquentera-t-il l'ALAE du soir : oui non

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- | | | | |
|--|--------------------------|---------------------------|--------------------------|
| Justificatif de domicile de – de 3 mois | <input type="checkbox"/> | Photocopie des vaccins | <input type="checkbox"/> |
| Attestation d'assurance scolaire et extra scolaire | <input type="checkbox"/> | Attestation ATL de la CAF | <input type="checkbox"/> |

AUTORISATIONS

J'autorise les animateurs à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation) rendues nécessaires par l'état de mon enfant : oui non

J'autorise mon enfant à participer aux activités et sorties organisées par le service Enfance et jeunesse : oui non

J'autorise les animateurs à utiliser les photos prises lors des activités dans le but de promouvoir celles-ci : oui non

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur des accueils de loisirs et en accepter le fonctionnement : oui non

Pour les Juniors (11/17ans) uniquement :

J'autorise mon enfant à partir seul à 18 h oui non

J'autorise mon enfant à partir seul quand il le souhaite : oui non

Je soussigné(e), Mme, M. _____, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Fait à : _____ Le : _____ Signature : _____

Service Enfance et Jeunesse

Mail : marylene.nicolas@mairie-laroquedolmes.fr ou centreloisirs@mairie-laroquedolmes.fr

Tél. : 06 08 50 42 26 ou 05 61 01 77 98



Ariège



REGLEMENT INTERIEUR DU SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

Mars 2025

Les Partenaires :

- La Municipalité,
- La Caisse d'Allocations Familiales qui participe au financement de la structure,
- Le Conseil Départemental,
- Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport de l'Ariège (SDJES),
- Les services socio-éducatifs aux familles,

L'équipe d'animation :

Elle est composée d'un directeur de catégorie B (ETAPS) responsable du service, de 5 animateurs diplômés BAFA et de 2 animatrices CAP petites enfances.

L'équipe peut être complétée durant l'année de contractuels et/ou de stagiaires.

Modalités et procédure d'inscription :

Les familles doivent inscrire leurs enfants au bureau du service Enfance et Jeunesse (au château) avant la rentrée scolaire. Pour ce faire ils doivent remplir et signer la fiche d'inscription « Accueil de Loisirs 3/17 ans » accompagnée des pièces justificatives :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- La copie des vaccins,
- L'attestation d'assurance scolaire et extrascolaire,
- L'attestation CAF (quotient familial et ATL pour les vacances).

Les familles devront s'acquitter de l'adhésion annuelle pour l'ALAE (voir tarif ALAE) dès la première venue de leurs enfants sur la structure, les mercredis et les vacances seront quant à eux facturés à la fin de chaque période.

Les programmes ainsi que les fiches d'inscription pour les mercredis et les vacances scolaires sont :

- envoyés via l'application « eTicket » ou par mail,
- disponible sur le site de la mairie : www.laroquedolmes.com,
- disponible au bureau Enfance et Jeunesse.

Il est rappelé aux familles que le centre de loisirs est ouvert à tous les enfants Laroquais et extérieurs, ainsi qu'à ceux en situation de handicaps.

Modalités en cas d'accident et d'urgence :

L'équipe d'animation a accès à un classeur où sont répertorié toutes les fiches sanitaires des enfants avec les coordonnées des familles, ainsi que les numéros d'urgences (pompiers, gendarmerie, etc...).

En cas de maladies contagieuses et/ou chroniques, le ou les enfants atteints pourront être mis à l'écart dans une salle à part.

En partenariat avec les écoles, un PPMS a aussi mis été en place (consultable au bureau du service enfance et jeunesse).

Sur la fiche d'inscription les parents doivent remplir la partie AUTORISATIONS qui permet aux animateurs à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

Objectifs pédagogiques :

Les intentions développées seront les suivantes :

- Aménager le rythme du temps péri scolaire de l'enfant en concertation avec ses autres temps scolaires et extra-scolaires,
- Respecter les rythmes individuels de l'enfant,
- Favoriser la pause méridienne comme un temps de récupération et de détente.

L'équipe pédagogique d'animation ayant bien sur pour fonction d'assurer la sécurité affective, physique et morale de l'enfant. De l'amener vers l'autonomie, de lui apprendre le savoir vivre ensemble.

Activités quotidiennes :

Sur l'ALAE du midi, les animateurs mettent en place des activités en fonction des désirs des enfants, tout en respectant leurs rythmes de vie (courbe d'intensité).

Sur l'ALAE du soir, des pôles d'activités sont mis en place par l'équipe d'animations où les enfants se positionnent selon leurs envies.

Sur l'ALAE Maternelle, la priorité est faite pour apprendre les règles de vie en collectivités et l'autonomie.

Sanctions :

Tout enfant faisant preuve d'indiscipline ou d'irrespect envers l'équipe d'animation ou envers les autres enfants pourra être exclu temporairement ou définitivement. Avant toute mesure d'expulsion, l'enfant et ses parents seront informés et entendus.

L'ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE (ALAE) midi et soir

Horaires : Tous les Lundis, mardis, jeudis et vendredis **en période scolaire** sur inscription:

- De 11h30 à 13h30 ALAE du midi (temps cantine, accueil dans la cours des écoles ou au château),
- De 16h30 à 18h ALAE du soir (accueil dans la cours de l'école ou au château)

Lieu : Cours d'école et/ou Le Château Municipal

Contact : - Directeur du Service Enfance et Jeunesse : M. Thomas TISSEYRE
Tél. 05 61 01 77 98 Mail : centreloisirs@mairie-laroquedolmes.fr

- Secrétariat du Service Enfance et Jeunesse : Mme Marylène NICOLAS
Tél. : 06 08 50 42 26 Mail : marylene.nicolas@mairie-laroquedolmes.fr

Tarif ALAE: Forfait annuel facturé aux familles **dès le premier jour de présence de l'enfant** et à régler directement au Trésor Public dès réception de l'avis de sommes à payer.

Quotient Familial	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
Jusqu'à 530 €	25 €	40 €	55 €
De 530,01 à 630 €	35 €	50 €	65 €
De 630,01 à 800 €	45 €	60 €	75 €
A partir de 800,01 €	55 €	70 €	85 €

NB : Afin de facturer au bon tarif, le gestionnaire vérifie le quotient familial au moment de la facturation en ayant accès au service CDAP de la CAF. La famille peut s'y opposer par demande écrite, dans ce cas elle doit fournir obligatoirement une attestation du quotient familial.

ALAE du soir : Incrire votre enfant via l'application « eTicket » sur la structure « ALAE du soir »

Cantine : Incrire votre enfant via l'application « eTicket » sur la structure « Cantine Scolaire »

Prix du repas : Laroque 3.50 € / Extérieur : 4.50 €



Service Enfance et Jeunesse

Mail : marylene.nicolas@mairie-laroquedolmes.fr ou centreloisirs@mairie-laroquedolmes.fr

Tél. : 06 08 50 42 26 ou 05 61 01 77 98

L'ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE des Mercredis

Horaires : Tous les Mercredis en période scolaire sur inscription:

- De 7h45 à 18h Accueil à la journée ou à la demi journée avec ou sans repas

Lieu : Le Château Municipal

Contact : - Directrice des activités des Mercredis : Mme Fabienne LUCCIONI

Tél. 05 61 01 77 98 Mail : centreloisirs@mairie-laroquedolmes.fr

- Secrétariat du Service Enfance et Jeunesse : Mme Marylène NICOLAS

Tél. : 06 08 50 42 26 Mail : marylene.nicolas@mairie-laroquedolmes.fr

Tarif : En fonction de l'aide au temps libre (ATL)

Quotient Familial de l'ATL	Laroque		Extérieur	
	1/2 journée	Journée	½ journée	Journée
Jusqu'à 530 €	1.80 €	3.60 €	3.30 €	6.60 €
De 530.01 à 630 €	2.10 €	4.20 €	3.90 €	7.80 €
De 630,01 à 800 €	2.90 €	5.80 €	5.90 €	11.80 €
A partir de 800.01 €	3.50 €	7.00 €	7.00 €	14.00 €

Cantine : Incrire votre enfant via l'application « eTicket » sur la structure « Cantine des Mercredis »

Prix du repas : Laroque 3.50 € / Extérieur : 4.50 €



L'ACCUEIL DE LOISIRS EXTRA SCOLAIRE (pendant les vacances)

Horaires : Tous les jours en **période de vacances scolaires** sur inscription :

- De 7h45 à 18h Accueil à la journée ou à la demi journée avec ou sans repas

Lieu : Le Château Municipal

Contact : - Directrice des activités des Vacances : Mme Fabienne LUCCIONI

Tél. 05 61 01 77 98 Mail : centreloisirs@mairie-laroquedolmes.fr

- Secrétariat du Service Enfance et Jeunesse : Mme Marylène NICOLAS

Tél. : 06 08 50 42 26 Mail : marylene.nicolas@mairie-laroquedolmes.fr

Tarif : En fonction de l'aide au temps libre (ATL)

Quotient Familial de l'ATL	Laroque		Extérieur	
	1/2 journée	Journée	½ journée	Journée
Jusqu'à 530 €	1.80 €	3.60 €	3.30 €	6.60 €
De 530.01 à 630 €	2.10 €	4.20 €	3.90 €	7.80 €
De 630,01 à 800 €	2.90 €	5.80 €	5.90 €	11.80 €
A partir de 800.01 €	3.50 €	7.00 €	7.00 €	14.00 €

Cantine : Incrire votre enfant via l'application « **eTicket** » sur la structure « Cantine des vacances scolaires »

Prix du repas : Laroque 3.50 € / Extérieur : 4.50 €



L'ACCUEIL DE LOISIRS DES JUNIORS 11/17 ans

Horaires :

- Tous les Mercredis après midi en **période scolaires** de 14h à 18h,
- Tous les jours en **période de vacances scolaires** de 14h à 18h et/ou en journée en fonction des activités proposées.

Lieu : MJC de Laroque d'Olmes

Contact : - Directeur de la MJC : M. Thomas TISSEYRE

Tél. 05 61 01 19 30 Mail : centreloisirs@mairie-laroquedolmes.fr

Tarif : Frais d'adhésion annuel et participation selon les activités proposées.

	Tarif Laroque	Tarif extérieur
Frais d'adhésion pour l'année scolaire	20 €	30 €

En fonction des sorties et activités :

Quotient Familial de l'ATL	Bowling, cinéma, patinoire, piscine	Karting, Aqualand, Walibi, camping
Jusqu'à 530 €	2 €	10 €
De 530,01 à 800 €	4 €	15 €
A partir de 800,01 €	6 €	20 €



AVIS AUX FAMILLES

Les inscriptions cantine et ALAE du soir se feront obligatoirement sur l'application :



Etape 1 : Télécharger l'application eTicket :



Etape 2 : Je crée mon compte :

1. Renseignez votre Prénom, Nom, et Email.

Poursuivre

2. Rattachez-vous à votre structure d'accueil :

- Par code postal : **09600** Choisir Régie Cuisine Centrale rue Denis Papin 09600 Laroque d'Olmes
- Par le code d'inscription : **UUZDJT** Choisir Régie Cuisine Centrale rue Denis Papin 09600 Laroque d'Olmes

Poursuivre

3. Puis, renseignez votre mot de passe. Au moins 6 caractères et au moins un caractère spécial (ex « &@!... »)
4. Validez les Conditions Générales d'Utilisation du portail famille et le Règlement de votre structure d'accueil, créer mon compte.
5. Extra ! Vous avez terminé. Votre compte est actif. Vous pouvez maintenant vous connecter, et commencer à renseigner votre dossier (Identifiant = adresse mail)

Poursuivre

Etape 3 : Créer vos dossiers enfants et parents, joindre les pièces justificatives :

- Justificatif de domicile de – de 3 mois,
- Carnet de Vaccination des enfants,
- Attestation d'assurance scolaire et extra scolaire,
- Attestation ATL de la CAF,
- Fiche d'inscription Accueil de Loisirs.

Etape 4 : Envoyer les modifications de votre dossier pour validation. Icône en bas à droite.



Etape 5 : Une fois votre dossier validé, alimenter votre porte monnaie via votre CB.

Etape 6 : Choisir la structure (cantine scolaire, cantine des Mercredis, cantine des vacances scolaires, ALAE du soir), et cocher les dates souhaitées.



Date limite des réservations : **mercredi minuit** (pour la semaine suivante).
Les enfants non inscrits sur l'application eTicket **ne seront pas acceptés à la cantine**

Pour tous renseignements merci de contacter Marylène
par mail : marylene.nicolas@mairie-laroquedolmes.fr ou par tél. : 06 08 50 42 26.

